



Assemblée générale

Distr. générale
15 octobre 2007
Français
Original : espagnol

Soixante-deuxième session

Points 12, 14, 15, 48, 49, 52, 54, 58, 59, 77, 99 b) et 108
de l'ordre du jour

**Appui du système des Nations Unies aux efforts
déployés par les gouvernements pour promouvoir
et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies**

Prévention des conflits armés

**La situation en Amérique centrale : progrès accomplis
vers la constitution d'une région de paix, de liberté,
de démocratie et de développement**

**Application et suivi intégrés et coordonnés des textes
issus des grandes conférences et réunions au sommet
organisées par les Nations Unies dans les domaines
économique et social et dans les domaines connexes**

Culture de paix

Questions de politique macroéconomique

Développement durable

**Élimination de la pauvreté et autres questions
liées au développement**

Activités opérationnelles de développement

Les océans et le droit de la mer

**Examen et application du Document de clôture
de la douzième session extraordinaire
de l'Assemblée générale : Centre régional
des Nations Unies pour la paix, le désarmement
et le développement en Amérique latine
et dans les Caraïbes**

Mesures visant à éliminer le terrorisme international



Lettre datée du 10 octobre 2007, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents d'El Salvador, du Honduras et du Nicaragua auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la « Déclaration de Managua : le golfe de Fonseca, zone de paix, de développement durable et de sécurité », signé à Managua le 4 octobre 2007 par le Président de la République d'El Salvador, Elías Antonio Saca González, le Président de la République du Honduras, José Manuel Zelaya Rosales, et le Président de la République du Nicaragua, José Daniel Ortega Saavedra (voir en annexe).

L'idée d'une gestion commune du golfe de Fonseca vient du Président d'El Salvador, Elías Antonio Saca; elle a reçu un accueil favorable des deux autres Présidents; les trois chefs d'État ont ensuite tenu à Managua un minisommet, où ils se sont accordés sur le texte d'une déclaration commune.

Comme vous le savez, sa configuration particulière confère au golfe de Fonseca une importance déterminante dans la vie économique, commerciale, agricole, touristique et industrielle des États riverains et, plus particulièrement, des localités situées sur son littoral.

La Déclaration de Managua marque le début d'une ère nouvelle de collaboration et de coopération; elle favorisera l'intégration de l'Amérique centrale, plus particulièrement son intégration territoriale, grâce au développement et à la coopération qui s'établira entre les populations et entre les autorités des zones frontalières des trois États, pour lutter contre la pauvreté en s'appuyant sur les particularités et les richesses de l'économie et de la production de chacun des territoires.

Elle constitue également une étape importante de la consolidation de la paix et de la sécurité internationales, et plus particulièrement de la prévention des conflits, car les eaux du golfe, qui font l'objet d'une exploitation économique, sont depuis longtemps le théâtre d'accrochages et d'escarmouches entre les flottes de pêche et entre les autorités locales des trois pays.

La Déclaration est également un pas sur la voie de cette unité de l'Amérique centrale que nous rêvons de rétablir depuis l'époque du dernier Président constitutionnel de la République fédérale d'Amérique centrale et martyr de cette cause, Francisco Morazán (3 octobre 1792-15 septembre 1842).

Nous estimons que la présente Déclaration de Managua et sa mise en œuvre seront un exemple pour le reste du monde, compte tenu de l'évolution qu'a connue l'Amérique centrale depuis les années 80, et qu'elles consolideront l'intégration et renforceront la paix dans notre région.

Nous vous saurions gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale, au titre des points suivants de l'ordre du jour : 12, 14, 15, 48, 49, 52, 54, 58, 59, 77, 99 b) et 108.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente d'El Salvador
(Signé) Carmen María **Gallardo Hernández**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Honduras
(Signé) Iván **Romero Martínez**

L'Ambassadrice,
Représentante permanente du Nicaragua
(Signé) María **Rubiales de Chamorro**

**Annexe à la lettre datée du 10 octobre 2007 adressée
au Secrétaire général par les Représentants permanents
d'El Salvador, du Honduras et du Nicaragua
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Déclaration de Managua

**Le golfe de Fonseca, zone de paix, de développement durable
et de sécurité**

Nous, Présidents constitutionnels d'El Salvador, du Honduras et du Nicaragua, réunis à Managua pour approfondir et raffermir nos relations de fraternité, de bonne intelligence et de coopération par le renforcement de l'intégration et de l'unité de l'Amérique centrale dans le sens d'une coopération juste et solidaire en faveur du développement durable de la région, avons décidé d'ouvrir par un dialogue franc et constructif une ère nouvelle de collaboration et de coopération pour résoudre l'ensemble des problèmes qui se posent dans le golfe de Fonseca, notamment :

- En veillant à ce que le golfe devienne une zone de paix, de sécurité et de développement durable pour les trois pays;
- En réalisant des programmes et des projets communs, pour réduire la vulnérabilité des écosystèmes et des populations de cette zone, ou pour réaliser tout autre objectif convenu;
- En mettant au point des projets et des entreprises binationales ou trinationales, dans une optique novatrice mettant l'accent sur la planification régionale et le développement durable, sans préjudice des projets élaborés à l'échelle nationale;
- En utilisant les ressources naturelles de manière durable, juste et solidaire, en favorisant le tourisme, en renforçant le rôle des autorités locales, en appuyant la pêche artisanale et l'aquaculture, notamment.

Afin de promouvoir cette initiative, il est créé un groupe de travail constitué d'une commission présidentielle qui, avec l'accord des trois pays, pourra demander, l'appui du Secrétariat général du Système d'intégration de l'Amérique centrale pour mener à bien sa mission. À sa première session, le Groupe fixera ses méthodes de travail et son mode de fonctionnement.

Sa mission principale sera d'élaborer immédiatement un projet de plan de mise en valeur durable du golfe sous ses divers aspects.

S'inspirant des pratiques et des réalisations couronnées de succès en matière de gestion des écosystèmes partagés ailleurs dans le monde, le Groupe de travail envisagera et recommandera l'adoption des mesures, administratives ou autres, propres à assurer le succès dans l'optique de la planification régionale, du développement durable et de l'exécution locale.

Le Groupe remettra un rapport sur l'avancement de ses travaux, pour examen, aux mandataires des gouvernements concernés, au plus tard dans les 180 jours.

Les gouvernements signataires de la présente Déclaration lancent un appel à la communauté internationale pour qu'elle seconde l'effort qu'ils entreprennent à juste titre pour mettre en valeur le golfe de Fonseca.

Managua, le quatre octobre deux mil sept

Le Président de la République d'El Salvador
(*Signé*) Elías Antonio **Saca González**

Le Président de la République du Honduras
(*Signé*) José Manuel **Zelaya Rosales**

Le Président de la République du Nicaragua
(*Signé*) José Daniel **Ortega Saavedra**
